DOCUMENT RESUME

ED 402 979 JC 970 049

TITLE	Commission d'Evaluation de l'Enseignement Collegial Rapport Annuel, 1995-1996 (Commission on the Evaluation of Collegiate Teaching Annual Report, 1995-1996).
INSTITUTION	Quebec Commission on the Evaluation of Collegiate Teaching (Quebec).
REPORT NO	ISBN-2-551-171776; ISSN-1201-1495
PUB DATE	Nov 96
NOTE	30p.; For the 1994-95 annual report, see ED 392 509.
PUB TYPE	Reports - Descriptive (141)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01/PC02 Plus Postage.
DESCRIPTORS	*Administrative Organization; *Budgets; Community Colleges; Consultants; *Evaluation Criteria; Evaluation Methods; Foreign Countries; Instructional Development; Instructional Effectiveness; Program Evaluation; *State Agencies; *State Standards; Statewide Planning; Two Year Colleges

ABSTRACT

The Commission on the Evaluation of Collegiate Teaching (CETC) was established in July 1993 by the Quebec (Canada) government to assess methods in place at provincial community colleges for evaluating instruction and to make recommendations for improvements. This report reviews the Commission's activities, organization, and financial resources for the 1995-96 academic year. Following an introduction by the Commission President reviewing CETC activities, the report provides the Commission's legislative mandate, a list of officers, and a description of CETC's consulting and evaluation committees. Next, activities undertaken from July 1995 to June 1996 are described, focusing on the following areas: (1) meetings held; (2) the Commission's evaluation of institutional policies for evaluating instruction and programs; (3) the Commission's evaluation of specific college programs, including information science, child care programs, and human sciences programs; (4) the nomination of members and meetings held with CETC consulting committees; (5) linkages with postsecondary educational institutions and other educational organizations in Quebec; (6) works published by CETC; (7) public relations efforts; and (8) activities planned for the 1996-97 academic year. Finally, an organizational chart, including a detailed description of CETC staff, and financial information are presented, indicating that the Commission had a budget of $2,495,100 Canadian dollars for 1995-96. Appendixes provide lists of colleges for which institutional policies were evaluated, educational institutions visited for evaluations, organizations that received Commission reports, consulting committee members and external experts contacted, and reports published. (BCY)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED 402 979

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Rapport annuel 1995-1996

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

X This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

N. Levesque

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

JC 970 049

Québec

2

BEST COPY AVAILABLE

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Rapport annuel 1995-1996

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par
la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1500 D, boulevard Charest Ouest
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal – 1996
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-17177-6
ISSN 1201-1495
© Gouvernement du Québec, 1996

Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit
et la traduction même partielles, sont interdites
sans l'autorisation des Publications du Québec.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour l'exercice financier 1995-1996.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

Pauline Marois

Québec, novembre 1996

Madame Pauline Marois
Ministre de l'Éducation
Gouvernement du Québec
Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour l'exercice financier 1995-1996.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Jacques L'Écuyer

Québec, novembre 1996

Table des matières

Rapport du président 9

Présentation de la Commission 11

1. Mandat de la Commission 11
2. Composition 11
3. Création de comités consultatifs 11

   Composition et mandat des comités consultatifs 11
4. Comités d'évaluation de la Commission 11

   Composition et rôle des comités d'évaluation 11

Les activités de la Commission 13

1. Réunions 13
2. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages 13
3. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes 13
4. Évaluation des programmes 13

   Visite des établissements par un comité d'évaluation 13

   Rapports d'évaluation de la Commission 14

   Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde 14

   Évaluation des programmes d'Informatique 14

   Évaluation du programme de Sciences humaines 14
5. Nomination des membres de comités consultatifs 14
6. Réunions des comités consultatifs 14
7. Relations avec divers organismes 15
8. Publications 15
9. Communications 16
10. Activités prévues pour l'année 1995-1996 16

Les ressources humaines et financières 19

1. Structure et organigramme 19
2. Effectif 20
3. Budget de fonctionnement de la Commission pour l'année financière 1995-1996 20

Annexes

Annexe I Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages 21

Annexe II Établissements visités en 1995-1996 23

Annexe III Rapports d'évaluation de programmes transmis aux établissements en 1995-1996 25

Annexe IV Liste des membres des comités consultatifs 27

Annexe V Liste des experts externes auxquels la Commission a fait appel en 1995-1996 29

Annexe VI Les publications de la Commission 33

Rapport du président

Tout en poursuivant l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et celles relatives aux programmes d'études, la Commission a consacré l'essentiel de ses travaux à l'évaluation de programmes. Au cours de l'année, elle a en effet complété l'évaluation des programmes d'*Informatique* et de *Techniques d'éducation en services de garde*, elle a évalué le programme de *Sciences humaines* et elle a amorcé l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération*.

L'évaluation des programmes d'*Informatique* et de *Techniques d'éducation en services de garde* a permis d'expérimenter, pour la première fois, les différentes étapes du processus retenu par la Commission : auto-évaluation par l'établissement et rapport transmis à la Commission, analyse du rapport d'auto-évaluation et visite de l'établissement par un comité d'experts, rapport préliminaire, réactions de l'établissement à ce rapport et ensuite, rapport final de la Commission transmis à l'établissement et au ministre de l'Éducation, enfin, publication d'un rapport synthèse faisant état des conclusions d'ensemble de la Commission.

Les 57 établissements touchés par l'évaluation de ces deux programmes ont tous reçu leur rapport final qui comprend, le cas échéant, des suggestions et des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du programme évalué. Le rapport comprend également les actions déjà réalisées ou envisagées par l'établissement pour donner suite aux recommandations de la Commission. Pour s'assurer que les suites appropriées sont données à ses recommandations, la Commission a demandé aux établissements concernés de lui transmettre, d'ici la fin de 1996, un rapport de suivi faisant état des progrès réalisés.

Au terme de ce premier exercice du processus complet de l'évaluation de programmes, la Commission peut dégager un certain nombre de constats : l'évaluation s'est réalisée dans un esprit de collaboration, de respect du partage des responsabilités et de confiance mutuelle ; les établissements se sont approprié l'évaluation de leur programme en se dotant de mécanismes et en faisant appel à la collaboration interne, ce qui leur a permis d'identifier, eux-mêmes, les points forts et les principaux problèmes rencontrés et de déterminer des actions à prendre pour améliorer la mise en œuvre de leur programme ; enfin, le résultat des évaluations de la Commission est bien reçu et jugé conforme à la situation observée.

Ces constats confirment, en quelque sorte, la pertinence du processus retenu. Ils témoignent également de l'engagement des établissements à réaliser des évaluations rigoureuses et, au besoin, à revoir des façons de faire afin d'augmenter la qualité de la formation.

Les retombées de l'évaluation de programmes

Les résultats positifs de cette première démarche d'évaluation nationale reposent, pour une bonne part, sur la participation des établissements aux différentes étapes du processus. Cette opération d'évaluation aura permis aux collèges, d'une part, de démystifier l'évaluation et de mieux comprendre le rôle de la Commission et, d'autre part, de jeter les bases d'une culture interne en expérimentant une démarche collective d'évaluation de programmes. Pour plusieurs, cette démarche a été l'occasion de favoriser les échanges et une meilleure concertation entre les personnes impliquées dans la mise en œuvre d'un programme d'études. Pour l'ensemble des établissements, elle leur a fourni l'opportunité de passer à l'action et de prendre les mesures appropriées à leur réalité institutionnelle pour améliorer la qualité du programme évalué.

Les établissements ayant complété l'évaluation d'un programme reconnaissent la pertinence des retombées de l'évaluation sur la pédagogie, sur le processus de décision, sur la gestion des programmes et, par incidence, sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage des étudiantes et des étudiants. D'ailleurs, le Cégep de Saint-Jérôme en témoigne publiquement avec l'étude de cas[1] réalisée, en collaboration avec la Commission, dans le cadre d'un projet visant à faire le point sur diverses méthodes d'évaluation de programmes dans les pays membres de l'OCDE.

Malgré quelques difficultés inhérentes à une première expérience, la Commission estime que l'opération d'évaluation de programmes a déjà produit

1. CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME, COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme. Étude de cas. L'évaluation des programmes d'études au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, juin 1996, 43 p.

des résultats positifs qui auront un impact sur la qualité de la formation, sur la reconnaissance des diplômes et sur la gestion des programmes.

L'évaluation du programme de Sciences humaines : une opération plus complexe

L'évaluation du programme de *Sciences humaines* représentait un défi de taille pour la Commission, notamment en raison des réticences manifestées devant le choix de ce programme et de la complexité même du programme qui regroupe de nombreuses disciplines. Au 30 juin 1996, la Commission a visité 33 des 65 établissements visés, et, à quelques exceptions près, tous les établissements ont soumis leur rapport d'auto-évaluation, tel que demandé par la Commission.

Ces premières visites ont permis de constater qu'il s'agit effectivement d'un programme plus complexe à évaluer. Malgré cela, l'expérience se déroule bien et démontre qu'il est possible de réaliser des évaluations intéressantes dans un contexte plus difficile. Dans plusieurs établissements, la Commission a également pu constater certains effets des premières évaluations de programmes à savoir, des mécanismes qui encadrent mieux le processus, des outils d'analyse déjà expérimentés et l'amélioration de la qualité des rapports d'auto-évaluation transmis par les établissements.

L'évaluation de programmes doit toucher tous les établissements

Le processus d'évaluation de programmes est donc bien engagé dans les établissements et la plupart de ceux qui offrent un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) ont été touchés. L'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération* va permettre de toucher d'autres établissements. Lorsque cette évaluation sera complétée, la Commission aura évalué au moins un programme dans près de 65 % (80) des établissements d'enseignement collégial, dont tous les cégeps. Pour ces derniers, il s'agit d'une démarche d'évaluation quasi continue depuis le début des travaux de la Commission puisque, d'ici février prochain, 95 % des cégeps auront évalué trois programmes et 55 % d'entre eux en auront évalué quatre.

Un peu plus de 45 établissements ne sont pas encore touchés par les évaluations, complétées ou en cours, de la Commission. Il s'agit, dans presque tous les cas, d'établissements qui offrent un ou quelques programmes dans un secteur de formation spécifique (danse, mode, musique, etc.). La Commission travaille actuellement sur l'élaboration d'une approche adaptée qui lui permettrait, d'ici deux ans, d'avoir évalué au moins un programme dans tous les établissements d'enseignement collégial.

Le développement et la consolidation d'une culture interne de l'évaluation

L'auto-évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération* est actuellement en cours dans les établissements. Il s'agit du programme technique qui recrute le plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes au collégial. D'après les échos qui parviennent à la Commission, l'opération se déroule bien, grâce, entre autres choses, à l'expérience acquise lors des évaluations antérieures. La culture de l'évaluation semble donc se développer et s'implanter graduellement, ce qui est confirmé par la qualité des politiques institutionnelles d'évaluation de programmes transmises à la Commission, politiques qui témoignent des acquis des établissements en évaluation de programmes.

La Commission tient à souligner les efforts considérables fournis par les collèges pour réaliser les évaluations demandées, dans des délais restreints et dans un contexte de restrictions budgétaires importantes. Ils ont compris l'importance de cet exercice et ils sont de plus en plus nombreux à voir l'évaluation comme un outil nécessaire pour mener à bien leur mission de formation.

Un grand pas a été franchi en évaluation dans les établissements et, pour la plupart d'entre eux, la Commission y a joué un rôle important en instaurant un processus fiable et respectueux de l'autonomie et de la réalité propre à chaque établissement. L'expérience acquise en évaluation de programmes sert d'assises à la Commission dans sa réflexion actuelle sur les conditions nécessaires pour qu'elle recommande au ministre d'habiliter un établissement à décerner le diplôme d'études collégiales.

Présentation de la Commission

1. Mandat de la Commission

En juin 1993, l'Assemblée nationale a adopté la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et modifiant certaines dispositions législatives* (Loi 83). Le 15 juillet 1993, l'entrée en vigueur de la loi créant la Commission a eu pour effet l'abolition du Conseil des collèges et du Conseil des universités (art. 27 et 28).

La Commission a le mandat d'évaluer pour tous les établissements auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales* :

— les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages, y compris les procédures de sanction des études, et leur application ;

— les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études et leur application ;

— la mise en œuvre des programmes d'études établis par le ministre de l'Éducation ;

— les programmes d'études établis par l'établissement, soit les objectifs de ces programmes, leurs standards et leur mise en œuvre.

La Commission peut également faire des recommandations au ministre de l'Éducation sur toute question relative aux programmes d'études et aux politiques d'évaluation, y compris sur toute politique gouvernementale ou ministérielle ayant un impact sur la gestion des programmes d'études et de l'évaluation. Elle peut notamment recommander au ministre d'habiliter un établissement à décerner le diplôme d'études collégiales.

2. Composition

La Commission est composée de trois commissaires, dont un président, nommés par le gouvernement pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Les commissaires sont entrés en fonction le 25 octobre 1993. Il s'agit de :

Jacques L'Écuyer, président

Louise Chené, commissaire

Louis Roy, commissaire

3. Création de comités consultatifs

En vertu de sa loi constitutive (articles 15 et 19 à 21), la Commission peut former des comités consultatifs, déterminer leurs attributions et leurs règles de fonctionnement. Ainsi, lors de l'évaluation d'un programme d'études, et c'est le cas pour chaque programme évalué, la Commission a décidé de se doter d'un tel comité pour l'assister dans ses travaux.

Composition et mandat des comités consultatifs

Les membres des comités consultatifs sont nommés par la Commission, après consultation des organismes socio-économiques et éducatifs concernés. Chaque comité, dont le nombre de membres peut varier, est formé : d'un membre de la Commission qui en assume la présidence, de personnes provenant des milieux de l'enseignement, de personnes provenant d'organismes socioprofessionnels et des milieux de travail intéressés à l'évaluation d'un programme donné, ainsi que du coordonnateur ou de la coordonnatrice responsable de l'opération au sein de la Commission.

La Commission confie aux comités consultatifs le mandat de l'assister dans l'identification de la problématique et des enjeux, dans l'élaboration d'un guide spécifique d'auto-évaluation et, le cas échéant, d'instruments qui serviront à l'évaluation de chacun des programmes ; de contribuer à l'analyse des rapports d'auto-évaluation des établissements ; de participer à la visite des établissements et de vérifier les constats et les analyses qui serviront de base au jugement de la Commission.

4. Comités d'évaluation de la Commission

En vertu de l'article 15 de sa loi constitutive, la Commission peut s'adjoindre des experts pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions. La Commission fait appel à de telles personnes pour l'évaluation des programmes d'études.

Composition et rôle des comités d'évaluation

Un comité d'évaluation, ou comité visiteur, est composé de représentants de la Commission accompagnés de deux ou trois évaluateurs externes reconnus pour leur compétence dans l'enseignement collégial ou dans le domaine de connaissances du programme évalué. Il est présidé par un ou une commissaire et un agent ou une agente de recherche de la Commission en assume le secrétariat.

Le comité d'évaluation analyse les rapports d'auto-évaluation des établissements qu'il aura à visiter ; il visite l'établissement afin de valider et de compléter l'information qui s'y trouve et de bien comprendre les conclusions du rapport, particulièrement lorsqu'elles lui paraissent discutables ; au terme de la visite, le comité tire ses propres conclusions et transmet son avis à la Commission. De façon plus précise, la Commission s'attend à ce que les experts externes l'aident à déterminer les forces et les faiblesses du programme qu'ils évaluent. Elle souhaite obtenir leur opinion sur la performance de l'établissement au regard de chacun des sous-critères et des critères d'évaluation, et par la suite, sur la valeur du programme dans son ensemble.

Les activités de la Commission

1. Réunions

Du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996, la Commission a tenu 19 réunions ordinaires, habituellement d'une journée chacune.

2. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages

En janvier 1996, la Commission a adopté son deuxième rapport synthèse sur l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages. Rendu public le 29 février suivant, ce rapport présente la situation pour l'ensemble des établissements dont la politique a été évaluée avant le 22 janvier 1996.

En vertu de l'article 25 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, les établissements avaient jusqu'à l'automne 1994 pour adopter une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages. Durant l'année, la Commission a évalué 57 politiques. Parmi ces politiques, 7 ont été évaluées après la parution du rapport synthèse, en février 1996. Le résultat de ces évaluations se retrouve à l'Annexe I du présent rapport. La Commission a transmis un rapport d'évaluation à chacun des établissements concernés et au ministre de l'Éducation.

Au 30 juin dernier, 15 établissements n'avaient pas encore transmis à la Commission le texte officiel de leur politique : un établissement privé subventionné, une école gouvernementale et treize établissements privés non subventionnés. La liste de ces établissements se retrouve à l'Annexe I du présent rapport.

3. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes

En décembre 1994, le ministre de l'Éducation a reporté à 1996 l'obligation pour les établissements de se doter d'une politique institutionnelle d'évaluation des programmes. Au 30 juin 1996, 14 établissements avaient transmis à la Commission le texte officiel de leur politique.

4. Évaluation des programmes

En 1995-1996, la Commission a complété l'évaluation des programmes d'*Informatique* et de *Techniques d'éducation en services de garde* et elle a procédé à l'évaluation du programme de *Sciences humaines*.

Au cours de l'année, la Commission a également amorcé l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération*. Lors de la réunion du 1er avril 1996, la Commission a adopté les guides spécifiques devant servir à l'évaluation de ces programmes. Ces guides ont été largement diffusés auprès des 65 établissements touchés par cette évaluation.

Selon l'approche retenue par la Commission, les guides servent de balises aux établissements pour réaliser leur auto-évaluation et en présenter les résultats dans un rapport qu'ils transmettent à la Commission. En mai et juin 1996, la Commission a rencontré trois groupes de personnes responsables de l'auto-évaluation de ces programmes dans les établissements : les directeurs de la formation continue dans les cégeps, les professeurs de techniques administratives réunis en congrès annuel et des représentants de onze établissements qui n'avaient pas encore évalué de programmes. Ces rencontres ont permis d'expliciter davantage le contenu des guides et de répondre aux interrogations suscitées par l'un ou l'autre des objets d'évaluation retenus par la Commission.

Visite des établissements par un comité d'évaluation

À la suite de l'analyse du rapport d'auto-évaluation transmis par un établissement, un comité d'évaluation de la Commission lui rend visite pour obtenir, le cas échéant, de l'information complémentaire. Chaque visite comprend habituellement des rencontres respectives avec la direction de l'établissement, le comité responsable de l'auto-évaluation, les enseignantes et les enseignants du programme, des étudiantes et des étudiants inscrits au programme et des diplômés. Enfin, le comité d'évaluation complète ces rencontres par la visite des installations dont l'établissement dispose pour offrir ce programme.

Du 14 septembre 1995 au 11 juin 1996, la Commission a effectué 59 visites dans le cadre de l'évaluation des programmes d'*Informatique* et de *Sciences humaines*. La liste des établissements visités se retrouve à l'Annexe II.

Rapports d'évaluation de la Commission

À la suite de chaque visite, la Commission élabore un rapport préliminaire qu'elle transmet à l'établissement. Ce rapport comporte, le cas échéant, des suggestions d'amélioration ou des recommandations auxquelles l'établissement doit donner suite. Sur réception des commentaires de l'établissement, la Commission rédige un rapport d'évaluation final qu'elle transmet à l'établissement et au ministre de l'Éducation. Ces rapports sont publics. L'établissement dispose d'un délai d'un an pour informer la Commission du suivi qu'il a donné à ses recommandations.

Au 30 juin 1996, la Commission avait transmis 83 rapports d'évaluation relatifs aux programmes d'*Informatique* et de *Techniques d'éducation en services de garde* (voir l'Annexe III).

Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde

En techniques d'éducation en services de garde, l'évaluation a porté sur trois programmes conduisant respectivement à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation ou d'un certificat d'études collégiales (AEC ou CEC).

Au cours de l'été 1995, la Commission a transmis, aux établissements dont le programme a été évalué, leur rapport préliminaire respectif. Sept des 29 établissements visés ont tenu à rencontrer la Commission pour échanger sur le contenu de leur rapport. En décembre 1995, tous les établissements avaient reçu leur rapport final. Une copie de chacun de ces rapports a été transmise au ministre de l'Éducation ainsi qu'à toute personne qui en a fait la demande.

En janvier 1996, la Commission a adopté le rapport synthèse de l'évaluation de ces programmes. Ce rapport a été rendu public le 29 février suivant.

Évaluation des programmes d'Informatique

Du 14 septembre au 23 novembre 1995, la Commission a effectué 23 visites d'établissements et complété ainsi l'évaluation des programmes d'*Informatique* amorcée en mars 1995. Trois programmes ont fait l'objet d'une évaluation : *Informatique* (DEC), *Programmeur-programmeuse analyste* (CEC) et *Techniques de micro-informatique* (AEC).

Au cours de l'été 1995, la Commission a transmis leur rapport préliminaire aux 31 établissements visités au printemps 1995. En mars 1996, tous les établissements visités durant l'automne 1995 avaient reçu leur rapport préliminaire. Huit des 54 établissements évalués ont rencontré la Commission pour échanger sur le contenu de leur rapport. En mai 1996, tous les établissements avaient reçu leur rapport d'évaluation final. Une copie de chacun de ces rapports a été transmise au ministre de l'Éducation ainsi qu'à toute personne qui en a fait la demande.

En mai 1996, la Commission a adopté le rapport synthèse de l'évaluation de ces programmes. Ce rapport a été rendu public le 20 juin suivant.

Évaluation du programme de Sciences humaines

Du 13 mars au 11 juin 1996, la Commission a effectué 35 visites d'établissements dans le cadre de l'évaluation du programme de *Sciences humaines*. L'évaluation à laquelle la Commission invite les collèges porte sur la concentration (la composante de formation spécifique) du programme révisé, en application depuis 1991. Soixante-cinq établissements étaient visés par cette évaluation qui se poursuivra à l'automne 1996.

Au 30 juin 1996, la Commission mettait la dernière main à une quinzaine de rapports préliminaires.

5. Nomination des membres de comités consultatifs

En janvier 1996, la Commission a nommé les membres du comité consultatif pour l'évaluation des programmes de *Techniques administratives et Coopération*.

6. Réunions des comités consultatifs

Les comités consultatifs se réunissent selon les besoins de la Commission. La liste des membres des comités se retrouve à l'Annexe IV du présent rapport.

Le comité consultatif pour l'évaluation des programmes de *Techniques d'éducation en services de garde* s'est réuni en août 1995 pour examiner 9 projets de rapports d'évaluation à transmettre à la Commission. Lors de cette réunion, le comité s'est également penché sur les orientations générales du rapport synthèse de la Commission. Après ces travaux, le comité a mis fin à ses activités.

Au cours de l'année, le comité consultatif pour l'évaluation des programmes d'*Informatique* s'est réuni à deux reprises pour examiner 30 projets de rapports d'évaluation et les orientations générales du rapport synthèse de la Commission. Après ces travaux, le comité a mis fin à ses activités.

Le comité consultatif pour l'évaluation du programme de *Sciences humaines* a tenu trois réunions en 1995-1996. En février, les membres du comité ont participé à des séances de travail préparatoire à l'analyse des rapports d'auto-évaluation et des visites d'établissements. De telles séances de travail ont également été organisées à l'intention des experts externes[2] auxquels la Commission a fait appel pour l'évaluation de ce programme. Par la suite, le comité consultatif s'est réuni, en mai et en juin, pour examiner 18 projets de rapports d'évaluation à transmettre à la Commission.

Le comité consultatif pour l'évaluation des programmes de *Techniques administratives et Coopération* a tenu deux réunions essentiellement consacrées à la préparation et à l'approbation du guide spécifique pour l'évaluation de ces programmes.

7. Relations avec divers organismes

Au cours de l'année, la Commission a été en contact avec divers organismes concernés par l'enseignement collégial et par l'évaluation : Association des directeurs d'études des collèges privés du Québec, Association des professeurs de français, Association des professeurs de sciences du Québec, Association professionnelle des professeurs d'administration au collégial, Association québécoise de pédagogie collégiale, Commission des affaires de l'éducation des adultes de la Fédération des cégeps, Commission des affaires pédagogiques de la Fédération des cégeps, Fédération des associations de parents des cégeps, Fédération des cégeps, Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke, Office des professions, Société québécoise de développement de la main-d'œuvre. Ces contacts se sont réalisés par la participation à des colloques ou par des rencontres avec des représentants ou représentantes de l'un ou l'autre de ces organismes.

La Commission a également tenu à établir et entretenir des liens avec des organismes canadiens et étrangers travaillant dans le domaine de l'évaluation ou de l'enseignement supérieur dans le but de profiter des expériences variées en matière d'évaluation. Sous l'égide de l'OCDE, elle a collaboré à une étude internationale portant sur diverses méthodes d'évaluation de programmes et elle a participé aux travaux de l'International Network of Quality Assurance Agencies in Higher Education, organisme dont le président de la Commission assume la présidence depuis mars dernier.

En réponse à des demandes d'expertise provenant de l'étranger, la Commission a reçu trois délégations (deux d'Algérie et une de Tunisie) dans le cadre d'une formation en évaluation et en élaboration de programmes d'enseignement.

8. Publications

Au cours de l'année, la Commission a publié et rendu publics six documents, dont deux ont été traduits pour répondre aux besoins des établissements anglophones. La liste complète des publications de la Commission se retrouve à l'Annexe VI du présent rapport.

L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages – Rapport synthèse

Ce rapport fait le point sur les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages pour l'ensemble des établissements d'enseignement collégial.

L'évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde – Rapport synthèse

Dans son rapport, la Commission présente d'abord la démarche suivie et un bref portrait des programmes évalués. Elle présente ensuite les résultats globaux de ses évaluations en faisant ressortir les forces et les principaux problèmes observés. Elle formule un certain nombre de recommandations et de propositions en vue d'améliorer la mise en œuvre de ces programmes. En annexe, la Commission présente un résumé de l'évaluation réalisée dans chacun des collèges qui offraient l'un ou l'autre de ces programmes en 1993-1994.

L'évaluation des programmes d'Informatique – Rapport synthèse

Dans son rapport, la Commission présente les conclusions qu'elle a tirées des évaluations réalisées. Elle dégage ce qui fait la force des programmes et relève les principaux problèmes qu'elle a pu observer à l'échelle du réseau. Elle formule des recommandations à l'intention du ministre de l'Éducation, des établissements d'enseignement et des syndicats en vue d'améliorer la qualité des programmes d'*Informatique*. La Commission présente aussi un bref résumé du résultat de l'évaluation effectuée dans chacun des établissements.

2 La liste des experts externes auxquels la Commission a fait appel en 1995-1996 se retrouve à l'Annexe V du présent rapport.

Guides spécifiques pour l'évaluation de programmes d'études

Ces guides contiennent des renseignements, des indications et des cadres de présentation de l'information qui servent de balises aux établissements pour qu'ils réalisent l'auto-évaluation des programmes en question. La Commission a produit en 1995-1996 deux guides spécifiques qui ont été traduits en version anglaise :

— *Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00) (Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to a Diploma of College Studies (DEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors)* ;

— *Les programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00) (Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to an Attestation of College Studies (AEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors).*

Étude de cas réalisée conjointement par la Commission et le Cégep de Saint-Jérôme

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un projet visant à faire le point sur diverses méthodes d'évaluation de programmes dans les pays membres de l'OCDE. Dans cette étude, la Commission présente le système d'enseignement québécois, le mandat de la Commission, le processus d'évaluation qu'elle a retenu et son point de vue sur les retombées de l'évaluation des programmes d'études. Le Cégep présente, pour sa part, la manière dont il s'est acquitté de la gestion et de la réalisation de l'évaluation des programmes de *Techniques d'éducation en services de garde*. Il montre ensuite la pertinence des retombées d'une telle évaluation sur la pédagogie, sur le processus de décision et sur la gestion des programmes d'études.

— *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme – Étude de cas. L'évaluation des programmes d'études au Québec*

Enfin, la Commission a publié le *Rapport annuel 1994-1995*.

9. Communications

Le 29 février 1996, la Commission a rendu public, lors d'une conférence de presse, le rapport synthèse sur l'évaluation des programmes de *Techniques d'éducation en services de garde* et le rapport synthèse sur les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages. Le 20 juin suivant, elle rendait public le rapport synthèse sur l'évaluation des programmes d'*Informatique*. Une cinquantaine de personnes provenant d'établissements d'enseignement collégial ont assisté à chacune de ces conférences. Au cours de l'année, le président de la Commission a répondu à des demandes d'entrevues de la part de journalistes des médias écrits et électroniques.

La Commission a tenu à maintenir une présence publique la plus constante possible afin de favoriser les échanges entre elle et les différentes catégories d'interlocuteurs préoccupés par l'évaluation et le développement de l'enseignement collégial. Cette présence s'est notamment manifestée par la participation des commissaires, à titre de conférenciers, à une dizaine de journées pédagogiques ou de colloques.

En mai 1996, la Commission a décidé de se doter d'un site sur le réseau Internet, d'une part, pour rendre accessibles ses publications et le résultat de ses travaux et, d'autre part, pour créer et maintenir des liens étroits avec des personnes ou des organismes internationaux qui s'intéressent à l'évaluation.

10. Activités prévues pour l'année 1996-1997

En 1996-1997, la Commission poursuivra l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et le résultat de ces évaluations sera rendu public dans le prochain rapport annuel. Elle poursuivra également l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études et elle rendra public, au début de 1997, un bilan complet de la situation.

Au cours de l'automne 1996, la Commission complétera les visites d'établissements pour l'évaluation du programme de *Sciences humaines*. Un rapport synthèse de cette évaluation sera rendu public au printemps 1997.

Durant l'année, la Commission évaluera les programmes de *Techniques administratives et Coopération* et elle commencera les visites d'établissements vers la mi-mars 1997.

L'évaluation des programmes de *Techniques d'éducation en services de garde* et d'*Informatique* est terminée. Les établissements évalués ont un délai d'un an pour faire part à la Commission des mesures envisagées, ou déjà prises, suite aux recommandations de la Commission. Elle assurera le suivi auprès de chacun de ces établissements.

La Commission précisera, à l'automne, les programmes qui seront évalués en 1997-1998. Un guide d'évaluation sera élaboré et diffusé auprès des établissements qui offrent ces programmes au début de l'année 1997.

La Commission poursuivra ses travaux de réflexion sur l'habilitation d'un établissement à décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) et elle entend soumettre certaines hypothèses à l'avis du milieu. Un document d'orientation sera ensuite élaboré et rendu public.

Enfin, la Commission poursuivra l'élaboration de son site sur le réseau Internet et toutes ses productions devraient y être accessibles au début de 1997.

Les ressources humaines et financières 1995-1996

1. Structure et organigramme de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

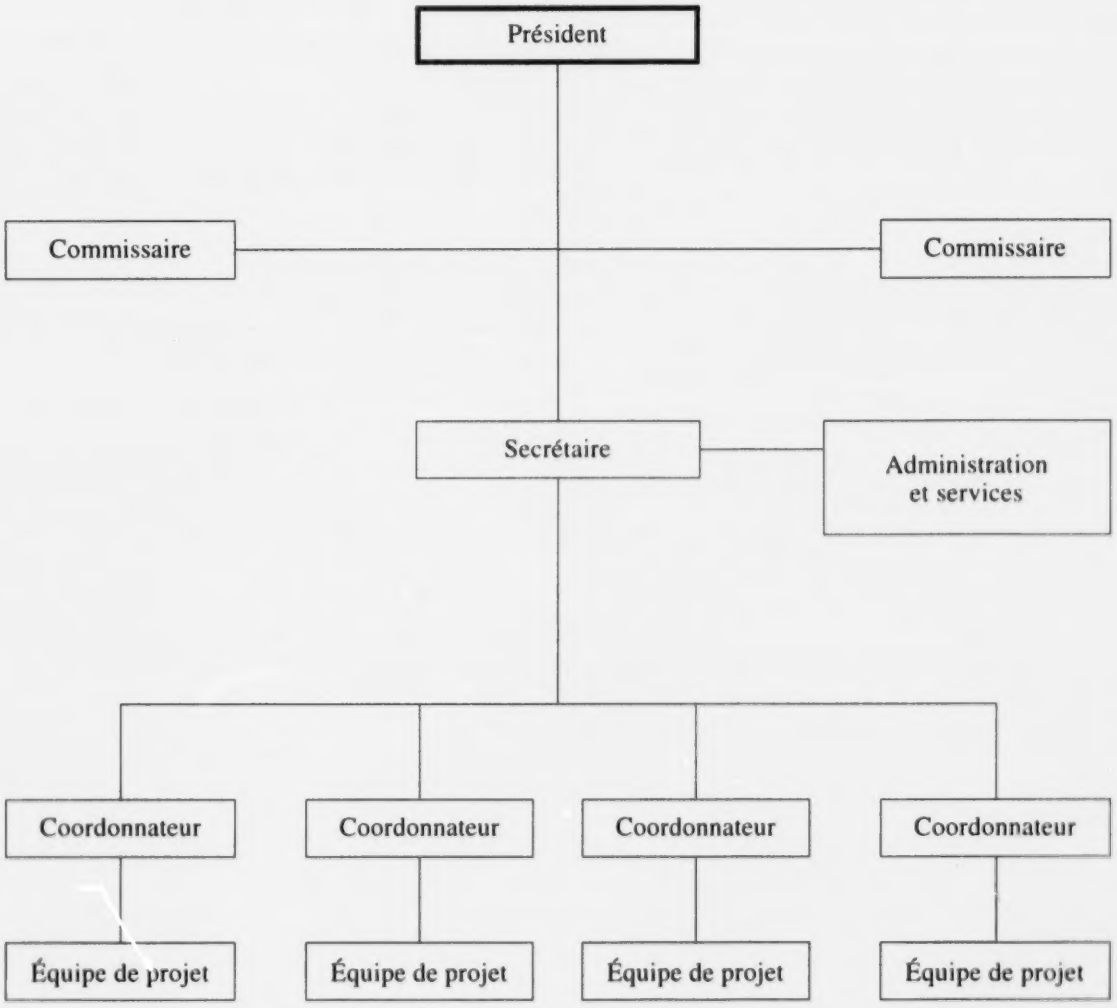

2. Effectif

L'effectif autorisé de la Commission, en 1995-1996, comprenait 32 postes : 31 postes réguliers et 1 poste occasionnel.

Tableau 1

L'effectif permanent autorisé par catégorie d'emploi au 30 juin 1996

Catégories d'emploi	Nombre
Hors cadre	3
Cadre	1
Professionnels et professionnelles	19
Agentes de secrétariat	6
Technicienne en administration	1
Téléphoniste-réceptionniste	1
Total	**31**

Le personnel de la Commission au 30 juin 1996

Commissaires

Jacques L'Écuyer, président
Louise Chené
Louis Roy

Secrétaire de la Commission

Étienne Tétrault

Coordonnatrice et coordonnateurs

Alice Dignard
Bengt Lindfelt
Claude Moisan
Paul Vigneau

Agents et agentes de recherche

Jean-Paul Beaumier
Jean-René Bibeau
Joce-Lyne Biron
Pierre Côté
Benoît Girard
Guy Lalande
Jocelyne Lévesque
Claude Marchand
Micheline Poulin
Yves Prayal
Denis Savard
Richard Simoneau
Paul Valois

Analyste en informatique

Jean Thomassin

Agente d'information

Normande Levesque

Technicienne en administration

Francine Allard

Agentes de secrétariat

Rita Grant
Ginette Lepage
Monique Letarte
Micheline Poitras
Lucie Roy (secrétaire principale)
Lucille Tardif

Téléphoniste-réceptionniste

Diane Guérard

3. Budget de fonctionnement de la Commission pour l'année financière 1995-1996

Pour l'année financière 1995-1996, la Commission disposait d'un budget de 2 495 100 $ réparti de la façon suivante :

Tableau 2

Budget de fonctionnement de la Commission

Catégories	Budget En milliers de $
TRAITEMENT	
01 Traitement	1 660,1
02 Autres rémunérations	25,0
Sous-total	**1 685,1**
FONCTIONNEMENT	
03 Communications	150,1
04 Services	508,3
05 Entretien	30,0
06 Loyers	10,0
07 Fournitures	61,5
08 Équipement	10,0
11 Autres dépenses	1,0
Sous-total	**770,8**
CAPITAL	
08 Équipement	39,2
Sous-total	**39,2**
Total	**2 495,1**

Annexes

Annexe I

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages

Politiques évaluées entre le 22 janvier et le 30 juin 1996

Établissements	Jugement	Objet des recommandations de la Commission
CÉGEPS (4)		
Dawson	S*	Politique révisée, pas de recommandation
Drummondville	ES	Politique révisée, pas de recommandation
Héritage	ES	Politique révisée, pas de recommandation
Saint-Laurent	ES	Politique révisée, pas de recommandation
PRIVÉS NON SUBVENTIONNÉS (3)		
Collège Aérotaxi	ES	Politique révisée, pas de recommandation
Collège Delta inc.	ES	Politique révisée, pas de recommandation
Institut Trebas Québec inc.	S	Première version, pas de recommandation

* S : satisfaisante / ES : entièrement satisfaisante

Politiques non reçues en date de 30 juin 1996

Catégorie d'établissements	Établissements
École gouvernementale (1)	Collège MacDonald
Privé subventionné (1)	Collège de secrétariat Notre-Dame (College Mother House)
Privés non subventionnés (13)	Académie du savoir *
	Centre de formation multiprofessionnelle *
	Collège April-Fortier *
	Collège d'électronique de Québec
	Collège d'informatique JMS *
	Collège radio-télévision de Québec inc. *
	École de danse de Québec *
	École nationale de cirque
	École nationale de théâtre du Canada
	Groupe cadre cabinet conseil en ressources humaines *
	Institut de création artistique et de recherche en infographie
	Institut de formation autochtone
	Institut des études commerciales Gilmore *

* Ces établissements ont obtenu leur permis au cours de l'année 1995-1996.

Annexe II

Établissements visités en 1995-1996

Évaluation des programmes d'Informatique

Établissements publics (22)

Abitibi-Témiscamingue
Beauce-Appalaches
Bois-de-Boulogne
Édouard-Montpetit
Gaspésie et des Îles
Héritage
Jonquière
La Pocatière
Marie-Victorin
Matane
Montmorency
Outaouais
Rimouski
Rivière-du-Loup
Sainte-Foy
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérome
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel
Vanier
Vieux Montréal

Établissement privé non subventionné (1)

Institut d'informatique de Québec

Évaluation du programme de Sciences humaines

Établissements publics (24)

Abitibi-Témiscamingue
André-Laurendeau
Alma
Beauce-Appalaches
Bois-de-Boulogne
Champlain Saint-Lambert
Champlain Saint-Lawrence
Dawson
Drummondville
François-Xavier-Garneau
Granby Haute-Yamaska
John Abbott
Jonquière
Lionel-Groulx
Marie-Victorin*
Rivière-du-Loup
Sainte-Foy
Saint-Jérôme Mont-Laurier
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Valleyfield
Vanier
Victoriaville

Établissemments privés subventionnés (9)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège de l'Assomption
Collège Laflèche
Collège de Lévis
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Mérici
Marianopolis
Séminaire de Sherbrooke
Villa Sainte-Marcelline

* Trois visites ont été effectuées à cet établissement : enseignement régulier, éducation des adultes, milieu carcéral.

Annexe III

Rapports d'évaluation de programmes transmis aux établissements en 1995-1996

Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde

La Commission a adressé à ces établissements leur rapport d'évaluation :

Établissements publics (26)

Abitibi-Témiscamingue
Beauce-Appalaches
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby Haute-Yamaska
Héritage
Joliette-De Lanaudière
Jonquière
Marie-Victorin
Matane
Outaouais
Région de l'Amiante
Rimouski
Rivière-du-Loup
Sainte-Foy
Saint-Félicien
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Sept-Îles
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Valleyfield
Vanier
Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (3)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège de l'Assomption
Collège Laflèche

Évaluation des programmes d'Informatique

La Commission a adressé à ces établissements leur rapport d'évaluation :

Établissements publics (47)

Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
Alma
André-Laurendeau
Beauce-Appalaches
Bois-de-Boulogne
Champlain Lennoxville
Champlain Saint-Lambert
Chicoutimi
Dawson
Drummondville
Édouard-Montpetit
François-Xavier-Garneau
Gaspésie et des Îles
Granby Haute-Yamaska
Héritage
John Abbott
Joliette-De Lanaudière
Jonquière
La Pocatière
Lévis-Lauzon
Limoilou
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Marie-Victorin
Matane
Montmorency
Outaouais
Région de l'Amiante
Rimouski
Rivière-du-Loup
Rosemont
Sainte-Foy
Saint-Félicien
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent

Sept-Îles
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Vanier
Victoriaville
Vieux Montréal

Établissements privés non subventionnés (7)

Collège Delta
Collège Informatique Marsan
Institut Carrière et Développement
Institut Demers
Institut d'informatique de Québec
Institut Herzing
Multi-Hexa

Annexe IV

Listes des membres des comités consultatifs

Comité consultatif sur les programmes de Techniques administratives et Coopération

Louis Roy
Commissaire
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

J.-Pierre Archambault
Enseignant
Collège de Bois-de-Boulogne

Rachel Bélanger
Enseignante
Collège Mérici

Johanne Bellemare
Coordonnatrice de la promotion
Carrefour Trois-Rivières Ouest

Claude Chayer
Directeur des études
Collège Lionel-Groulx

Marthe-Andrée Cloutier
Conseillère en formation et gestion du changement
Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins

Gilles Cossette
Conseiller en gestion
Gilles Cossette et associés

Marie Gagnon
Enseignante
Cégep de Lévis-Lauzon

Carol Lavoie
Directeur, Formation des adultes
Cégep de Sept-Iles

Jeannine McNeil
Enseignante
École des hautes études commerciales

Lise Truchon
Chef divisionnaire
Ressources humaines
Bell Canada

Paul Vigneau
Coordonnateur de projet
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Comité consultatif sur le programme de Techniques d'éducation en services de garde

Louise Chené
Commissaire
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Chantale Drolet
Agente de recherche
Office des services de garde à l'enfance

Brigitte Guy
Présidente
Association des services de garde en milieu scolaire

Stella Kadoch
Directrice
Association des propriétaires de garderies du Québec

Marie Lacoursière
Conseillère pédagogique
Cégep du Vieux Montréal

Louise F. Lamarche
coordonnatrice
Garderie éducative l'Enfantaisie

Carole Lavoie
Professeure
Collège Édouard-Montpetit

Danielle Pelletier
Professeure
Cégep de Saint-Jérôme

Élisabeth Pelletier-Grandbois
Professeure
Cégep de Rivière-du-Loup

Claudette Pitre-Robin
Présidente
Concertaction
Inter-régionale des garderies du Québec

Paul Vigneau
Coordonnateur de projet
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Comité consultatif sur les programmes Informatique, Programmeur-programmeuse analyste et Techniques de micro-informatique

Louis Roy
Commissaire
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Robert Benoît
Directeur
Intégration de l'environnement informatique
Hydro-Québec

Bernard Boucher
Responsable de la coordination en informatique
Cégep de Jonquière

Gilbert F. Dupuis
Professeur
Collège de Maisonneuve

Romney Grenon
Professeur
Cégep de Sainte-Foy

Jean-Louis Laberge
Directeur
Direction des ressources informatiques
Services gouvernementaux
Conseil du trésor

Jacques Larivée
Conseiller pédagogique
Cégep de Rimouski

Pierre Lemonde
Premier vice-président, systèmes et technologie
Le Groupe Commerce Compagnie d'assurances

Alain Michaud
Directeur du service de l'informatique
Ville de Rimouski

Maurice Morin
Président
Groupe informatique Nirom

Jean-Yves Papillon
Professeur
Cégep François-Xavier-Garneau

Nicole Tremblay
Adjointe à la Direction des études par intérim
Collège de Limoilou

Claude Moisan
Coordonnateur de projet
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Comité consultatif sur le programme de Sciences humaines[3]

Louise Chené
Commissaire
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jean-Paul Bernard
Professeur d'histoire
Université du Québec à Montréal

James Cooke
Directeur des études
Collège régional Champlain

Yves de Grandmaison
Professeur d'histoire
Collège de Rosemont

Georges Goulet
Professeur des sciences de l'éducation
Université du Québec à Hull

Huguette Quintal
Professeure de psychologie
Collège Édouard-Montpetit

Ivon Robert
Professeur de psychologie
Cégep du Vieux Montréal

Claude Rochette
Adjoint à la vice-rectrice aux études
Université Laval

Carole Sexton
Professeure d'économie
Cégep de Sainte-Foy

Ninon St-Pierre
Directrice adjointe des études
Collège dans la Cité (Villa Sainte-Marcelline)

Paul Stubbs
Directeur des études
Collège John Abbott

Jacques Trudel
Directeur des communications
Cégep André-Laurendeau

Bengt Lindfelt
Coordonnateur de projet
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

3. Messieurs James Cooke et Ivon Robert ont participé aux travaux du comité jusqu'en janvier 1996.

Annexe V

Liste des experts externes auxquels la Commission a fait appel en 1995-1996

Experts externes pour l'évaluation des programmes d'Informatique

Gaétan Allard
Directeur des ressources infomatiques
Ministère de la Culture et des Communications

Bernard Beauchemin
Directeur général des Télécommunications
Services gouvernementaux

François Boilard
Enseignant
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Cécile Chaume
Enseignante
Cégep de Saint-Laurent

Jean Cloutier
Directeur général
Institut Carrière et Développement ltée

Bertrand Daigneault
Enseignant
Champlain Lennoxville

Pierre D'Amico
Enseignant
Collège Montmorency

Marc Duval
Directeur du service informatique
Université du Québec à Rimouski

Guy Faucher
Directeur général
Ville de Val d'Or

Francine Fontaine
Enseignante
Collège de Sherbrooke

Jean-François Grégoire
Directeur du service informatique
Université de Montréal

Ricardo Herrera
Enseignant
Vanier College

Marjolaine Labelle
Enseignante
Collège de Valleyfield

Gilles Laberge
Coordonnateur, services informatiques
Commission scolaire de Charlesbourg

François Labrousse
Vice-président conseil
CGI

Alain Lachance
Enseignant
Collège Ahuntsic

Denis Lajeunesse
Analyste en informatique
Services gouvernementaux

Richard Landry
Enseignant
Collège de Rosemont

Michel Lauzière
Enseignant
Cégep de Trois-Rivières

Simon Lemaire
Enseignant
Cégep de Drummondville

Luc Manseau
Enseignant
Cégep André-Laurendeau

Caroline Marchand
Enseignante
Dawson College

Carole Martineau
Enseignante
Collège Édouard-Montpetit

André Noël
Service des systèmes informatiques
Office de protection du consommateur

Gilles Paiement
Enseignant
Cégep de St-Hyacinthe

Jean Paradis
Enseignant
Collège d'Alma

André Poisson
Enseignant
Cégep de Victoriaville

Alison Popiel
Enseignante
Champlain Saint-Lambert

Gaétan Poulin
Enseignant
Cégep de Sept-Îles

Pierre Prud'homme
Enseignant
Collège Lionel-Groulx

Claude Roberge
Enseignant
Cégep Joliette - De Lanaudière

Roger Robichaud
Enseignant
Cégep de la région de l'Amiante

Jacques Simard
Directeur du service informatique
Université du Québec à Hull

Diane Talbot
Enseignante
Collège John Abbott

Marcelle Thériault
Conseillère pédagogique
Collège de Limoilou

Bruno Tremblay
Enseignant
Cégep de Saint-Félicien

Richard Trudel
Enseignant
Cégep de Granby Haute-Yamaska

Experts externes pour l'évaluation du programme de Sciences humaines

Blaise Balmer
Directeur en sciences de l'éducation
Université du Québec à Trois-Rivières

Claire Beaudoin
Professeure
Séminaire de Sherbrooke

Claude Bélanger
Professeur d'histoire
Collège Marianopolis

Rachel Bélanger
Professeure en économie
Collège Mérici

Lorraine Blais
Professeure en économie
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Lyne Boileau
Coordonnatrice de l'enseignement
Collège de l'Assomption

Marie Bolduc
Professeure de psychologie
Collège de l'Outaouais

Michel Boulet
Professeur des sciences de la religion
Collège de l'Assomption

Guy Boutin
Directeur adjoint de l'enseignement et des programmes
Collège de Sherbrooke

Line Cliche
Professeure d'histoire
Cégep de la région de l'Amiante

Fabiola Dallaire
Coordonnatrice en Sciences humaines
Cégep de Saint-Félicien

Denyse L. Dagenais
Professeure en économie
École des hautes études commerciales

Luc Desautels
Conseiller pédagogique
Collège de l'Assomption

André Delorme
Professeur de psychologie
Université de Montréal

Bernard Demers
Doyen des études de premier cycle
Université du Québec à Rimouski

Nathalie Demers
Professeure d'anthropologie
Cégep de Drummondville

Luc Desautels
Conseiller pédagogique
Collège de l'Assomption

Guy Desmarais
Professeur d'histoire
Collège de Rosemont

Michel Despland
Professeur des sciences de la religion
Université Concordia

Janet G. Donald
Professeure de psychologie de l'éducation
Université McGill

Raymond Duchesne
Professeur d'histoire et de sociologie
Télé-université

Ruth Dupré
Professeure en économie
École des hautes études commerciales

Jean-Pierre Dupuis
Professeur de sociologie
École des hautes études commerciales

Myron Echenberg
Professeur d'histoire
Université McGill

Claire Fortier
Professeure de sociologie
Collège Édouard-Montpetit

Yvon Geoffroy
Coordonnateur du module de méthodologie
Champlain Saint-Lambert

Stan Groves
Professeur en économie
Université Bishop's

Louis-Georges Harvey
Professeur d'histoire
Université Bishop's

Robert Howe
Conseiller pédagogique
Collège Montmorency

Roch Hurtubise
Professeur de service social et sociologie
Université de Sherbrooke

Pauline Jean
Coordonnatrice en Sciences humaines
Cégep de Sept-Îles

Hélène Johnson
Conseillère en évaluation de programmes
Université Laval

Robert Keaton
Professeur en science politique
Collège Dawson

John Keyes
Coordonnateur en Sciences humaines
Champlain Saint-Lawrence

Carole Lanoville
Professeure en science politique
Collège de l'Outaouais

Richard Lemieux
Conseiller au développement pédagogique
Campus de Charlesbourg

Louise Lessard
Professeure en économie
Collège de Bois-de-Boulogne

Jan Lundgren
Professeure de géographie
Université McGill

Monique Martin
Professeure de psychologie
Champlain Lennoxville

Georges Massé
Directeur en Sciences humaines
Université du Québec à Trois-Rivières

Michèle Melanson
Adjointe au DSP
Collège André-Grasset

Jean-Marc Montagne
Professeur d'histoire
Collège Lionel-Groulx

Bernard Morin
Coordonnateur de l'enseignement préuniversitaire
Collège Ahuntsic

Raymond Munger
Professeur en économie
Collège de Sherbrooke

André Normandeau
Vice-doyen à l'enseignement
Université de Sherbrooke

Roger Payette
Professeur en administration
Cégep Joliette-De Lanaudière

Gilles Raîche
Conseiller pédagogique
Collège de l'Outaouais

Marcel Rafie
Vice-doyen
Famille des sciences humaines
Université du Québec à Montréal

Paul Sabourin
Professeur de sociologie
Université de Montréal

Stéphane St-Gelais
Professeur d'histoire
Cégep de Sept-Îles

Fakhari Siddiqui
Professeur en économie
Université Bishop's

Margaret Waller
Professeure de sociologie
Collège John Abbott

Annexe VI

Les publications de la Commission

Les documents généraux

- La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : sa mission et ses orientations (2410-0501)
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages – Cadre de référence (2410-0502)
- L'évaluation des programmes d'études – Cadre de référence (2410-0503)
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages – Cadre de référence adapté aux établissements offrant uniquement des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales (2410-0504)
- The Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : Its Mission and Orientations (2410-0505)
- Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement – General Guidelines (2410-0506)
- Evaluating Programs of Studies – General Guidelines (2410-0507)
- Guide général pour les évaluations des programmes d'études réalisées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (2410-0508)
- General Guide to the Evaluation of Programs of Studies by the Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (2410-0509)
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études – Cadre de référence (2410-0514)
- Evaluating Institutional Policies on Program Evaluation – General Guidelines (2410-0515)

Les guides spécifiques pour l'évaluation de programmes d'études

- Les programmes Informatique, Programmeur-programmeuse analyste et Techniques de micro-informatique (2410-0510)
- Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde (2410-0511)
- The Computer Science Program, Programmer/Analyst and Micro-Computer Technology (2410-0512)
- Le programme de Sciences humaines (2410-0517)
- The Social Science Program (2410-0518)
- Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00) (54-2410-522)
- Les programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00) (54-2410-523)
- Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to a Diploma of College Studies (DEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors (54-2410-524)
- Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to an Attestation of College Studies (AEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors (54-2410-525)

Les rapports synthèses

- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : premier rapport synthèse (2410-0516)
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : rapport synthèse (2410-0520)
- Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde (2410-0521)
- Évaluation des programmes d'Informatique (54-2410-527)

Les rapports annuels

- Rapport annuel 1993-1994 (2410-0513)
- Rapport annuel 1994-1995 (2410-0519)

Autres publications

Étude de cas réalisée conjointement par la Commission et le Cégep de Saint-Jérôme :

- Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme – Étude de cas. L'évaluation des programmes d'études au Québec (54-2410-526)

Composition typographique : Compélec inc.
Achevé d'imprimer en novembre 1996
sur les presses de l'imprimerie
Laurentide inc. à Loretteville